



Délibération n° 9

Conseil municipal du Lundi 14 décembre 2020

Service des Finances

Domaine de compétence :

3.3 - Locations

Le Lundi Quatorze Décembre deux mille vingt à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
07/12/2020

Membres présents : 28

Membres ayant donné pouvoir : 2

Membre(s) excusé(s) : 1

Membre(s) non excusé(s) : 2

Nombre de votants : 30

Affiché le 16/12/2020

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame TILLIER Nathalie, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN, **Adjoins**, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Catherine SIBLISKI, Madame Justine GOSSELIN, Madame Sophie DENEUX, Madame NEMPONT Marine, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, **conseillers municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Maxime GUERVILLE à Monsieur Franck TINDILLIER

Absent (s) excusé (s) : Madame Anne-Marie GOLDSTEIN

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE

Votants : 30

Secrétaire de séance : Monsieur HURTREL Grégory

Objet : Avenant n°2 au contrat de mise à disposition à titre onéreux de la nouvelle salle de sports municipale sise boulevard Lefevre

Rapporteur : Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Avenant n°2 au contrat de mise à disposition de la salle de sports municipale sise boulevard Lefevre

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du 11 octobre 2007 approuvant le contrat de mise à disposition à titre onéreux de la nouvelle salle de sports municipale sise boulevard Lefevre, entre la Ville d'Etaples-sur-mer et l'Organisme de Gestion Enseignement Catholique Etaplois (OGECE),

Vu l'avenant n°1 du 16 octobre 2017 fixant le montant du loyer annuel à 20 000 €.

Vu la Commission n°2 « Piloter un service public de qualité » en date du 10 décembre 2020,

Considérant la sollicitation de l'OGECE, par courrier en date du 16 novembre 2020, de permettre le paiement du loyer au trimestre,

Considérant que le présent avenant a fait l'objet d'un accord entre les deux parties,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat de mise à disposition à titre onéreux de la salle de sports municipale sise boulevard Lefevre, annexé à la présente délibération, qui a pour objet unique de consentir le paiement du loyer au trimestre.

La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 16 Décembre 2020 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

